

KIENHEIMAG'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Mars 2026 – www.kienheim.fr

N°12



→ Réfection

Cour de l'école

→ Nettoyage

Façades et toiture de
l'église par drone



MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après 49 années de mandat électoral dont 12 en tant que Maire et 19 en tant qu'adjoint, voici l'heure tant attendue et tant redoutée, de tourner la page.

Pour clôturer cette longue histoire, plusieurs mots me sont venus à l'esprit :

« Engagement, Investissement, Travail, Responsabilité, Inquiétude, Dynamisme, Expérience, Loyauté, Service Public, Détermination ... »

Mais les mots qui caractérisent mes mandats sont : *Plaisir et Enthousiasme*.

En parallèle de mes 49 années au service de la collectivité, j'avais une vie professionnelle : 30 années de cadre dans le privé et 10 années de dirigeant d'une PME de 50 personnes.

L'engagement d'un élu et, à fortiori, d'un maire ou d'un responsable de service, doit être total. Dans nos petits villages, être maire c'est être disponible 24h/24h, au service de tous, avoir le sens de l'intérêt général ; c'est donner du temps sans compter au détriment d'une vie personnelle.

Je ne peux pas clôturer ce dernier mandat sans adresser mes chaleureux et sincères remerciements à l'ensemble des élus du Conseil Municipal qui m'ont accompagné tout au long de ces années. Un grand merci à Estelle, Jean-Paul, Benoît et Olivier, mes adjoints, pour leur soutien et leur participation active.

Merci également, et tout particulièrement, à Sylvie, ma secrétaire de mairie qui m'a toujours secondé, assisté en toute confiance.

Merci à Antoine, ex-employé communal, et à Dominique son successeur.

Merci à tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions pas animer nos villages. Je pense spécialement à Jean-Paul WIAND, Jean-François BARTHELEMY, Jacky MULLER, Gérard HUMBRECHT, Jean-Paul SIMON, Eliane et Fabienne, et tant d'autres.

Enfin un grand merci à mon épouse Dominique, à ma fille Audrey et aux petits-enfants Félix et Rose qui m'ont soutenu et surtout accepté mes absences !

Pour terminer mon mot, je cite les phrases que j'ai empruntées à Georges CLEMENCEAU qui résument, selon moi, la mission du maire : *« Il faut savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire »*.

Les 15 et 22 mars prochains, vous allez élire un nouveau conseil municipal avec un nouveau maire ; avec ma petite expérience, je me permets les suggestions suivantes :

- * Battez-vous pour vos projets.
- * Laissez parler les gens, qu'ils disent du bien ou du mal de vous, ils n'ont qu'à réfléchir à la façon de mieux faire.
- * Évitez les conflits d'intérêts.

Je referme ma page en souhaitant : santé, joie, bonheur et surtout la Paix ; que la France retrouve la sérénité et le Vivre-Ensemble.

Votre maire, Luc Ginsz

FAITS MARQUANTS 2025

- **FÉVRIER**

- * Crêpes-Party organisée par la commission Âge d'Or.

- **MARS**

- * Cavalcade des jeunes organisée par l'ASCSDK.
- * Voyage quantique au Centre Européen de Sciences Quantiques (CESQ) organisé par la commission Âge d'Or.

- **AVRIL**

- * Installation du blason de la commune par notre céramiste locale.

- **MAI**

- * 9^{ème} Marché de printemps et du terroir.
- * Journée « Tartes flambées à la ferme ».



- **JUIN**

- * Pique-nique citoyen au Huneberg organisé par la municipalité.
- * Kermesse de l'école.
- * Kienheim nettoie son église grâce à un drone.

- **JUILLET**

- * Réfection de la cour de l'école.

- **AOÛT**

- * Tournoi de beach-volley organisé par l'ASCSDK.
- * Finalisation installation des cavurnes au cimetière.

- **OCTOBRE**

- * Rallye touristique organisé par l'ASCSDK.

- **Novembre**

- * Confection de 16 kg de bredele par la commission Âge d'Or.
- * 3^{ème} marché de Noël organisé par l'ASCSDK.
 - * Installation des décorations de Noël avec son petit village illuminé.



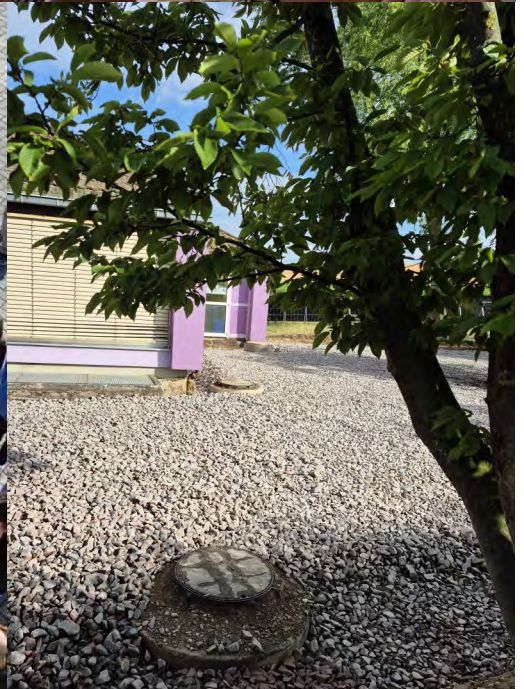
- **DÉCEMBRE**

- * St Nicolas rend visite aux enfants de Kienheim et Durningen.

- * Confection et distribution des colis pour les aînés par les conseillers municipaux.

Sans oublier les marches, guidées par M. & Mme Humbrecht, pendant toute l'année le dernier jeudi de chaque mois.

2025 EN IMAGES





ÉGLISE : UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Présentation—État des lieux

L'église Saint-Nicolas et l'enceinte de son cimetière ont été édifiés à la fin du XVIII^e siècle. Dans le cimetière sont conservées plusieurs stèles anciennes, dont certaines remontent au milieu du XVIII^e siècle, notamment une concernant une femme morte en couche, description particulièrement rare parmi les inscriptions funéraires anciennes.

Plusieurs restaurations ont eu lieu au cours des ans. L'orgue, de la Manufacture Stierh, a été installé en 1868. Le clocher conserve une cloche de 1698, fondue par le fondeur de cloches Edel. Cet objet est classé au titre des Monuments historiques.

Gérer la pérennité de l'édifice, quels que soient sa taille, son âge, son affectation, consiste avant tout à gérer les flux d'humidité. En effet, trois types d'humidité influent un bâtiment : l'humidité liquide qui descend (*pluie*), l'humidité liquide qui monte (*remontées par le terrain*), l'humidité gazeuse contenue dans l'air (*condensation*). La gestion globale ou ponctuelle, voire occasionnelle, de ces humidités entraîne inmanquablement des désordres aux conséquences parfois anodines, mais qui dans les cas extrêmes peuvent également amener la ruine du lieu.

Travaux d'embellissement

Depuis quelques années, des salissures très apparentes sur le clocher de l'église et les murs extérieurs, dues à des amas de mousses et à la présence de pigeons, nécessitaient un nettoyage de l'édifice.

En 2024, la municipalité décide, après examen de divers devis, de confier les travaux à l'entreprise DTS Drone Solutions. L'innovation de ces travaux consistait à faire exécuter la remise en état à l'aide d'un drone qui a projeté sur l'édifice un produit à

base d'ammonium quaternaire, produit non toxique et respectueux de l'environnement. Cette méthode a ainsi évité la pose d'un échafaudage important dont la présence aurait duré quelques mois. Par ailleurs, le coût de cette opération était bien plus élevé que celle réalisée par un moyen aérien. Le résultat de cette intervention est bien visible actuellement ; toutefois l'aspect final recherché ne sera atteint que dans quelques mois. Le produit utilisé ne dissolvant les salissures que progressivement à la faveur des intempéries (vents et pluies).

Pour compléter ce chantier, se posait la question de la protection des vitraux de l'église par un dispositif extérieur ; cette solution coûteuse en aurait défiguré l'aspect général et n'a donc pas été retenue.





Ces travaux ont été réalisés sur les conseils avisés du service du Patrimoine de la Collectivité européenne d'Alsace - CeA. La commune s'est donc conformée aux directives préconisées avec promesse d'une participation financière. Cette commission a également souligné la nécessité de préserver un ensemble de stèles funéraires qui se trouvaient à l'extérieur de l'église, rejoignant ainsi le souci que la municipalité avait exprimé depuis longtemps.

La remise en état de ces stèles a été réalisée par Mme Violette ARBOGAST, sculptrice sur pierre. Cette restauration minutieuse, avec le souci d'utiliser des matériaux identiques aux originaux, a redonné à ces stèles un éclat qu'il fallait absolument préserver. Afin de conserver ces monuments historiques dans les meilleures conditions, la décision a été prise d'installer 4 d'entre elles dans le fond de l'église. La société Thomas Probst a été retenue pour effectuer leur déplacement et mise en place à l'abri des intempéries. En vue de leur mise en va-

leur, un éclairage adéquat sera installé prochainement.

Ces monuments funéraires rappellent le souvenir de la famille HANS KAPP, installée à Kienheim vers 1664 ; plusieurs croix rurales sur le ban de la commune mentionnent la présence de cette famille. Le document intitulé « autour d'une ancienne croix rurale du Kochersberg – croix de Kienheim 1703 » réalisé par la société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, peut être consulté à la mairie de Kienheim. À l'extérieur de l'église, côté sacristie, se trouvent également plusieurs monuments funéraires restaurés rappelant cette même période.

ZOOM : JEAN-PAUL SIMON

Membre actif du conseil de fabrique depuis plus de 40 ans, Jean-Paul Simon est un homme discret mais engagé. Il donne les fonds récoltés après les ventes de ses créations à une association africaine, pour venir en aide à des enfants touchés par la famine en Afrique.

Tout le monde a admiré ses magnifiques tableaux rétroéclairés en bois au marché de Noël de l'ASCSDK depuis 3 ans. Menuisier puis ébéniste de métier, toute sa carrière s'est déroulée dans les métiers du bois. Durant toute sa carrière, il a retenu une phrase essentielle dans sa formation : « le nombre d'or : c'est la divine proportion », qui lui permet toujours des créations de grande qualité.

Retraité depuis quelques années, il continue de travailler le bois et n'hésite pas à ouvrir son atelier aux besoins de la commune, pour créer toutes sortes de décorations et faire profiter de son savoir-faire pour



la rénovation notamment de l'ancienne pompe à incendie de la commune. Une suite de ses créations cette année, a été la fabrication du petit village de Noël installé devant l'église fin 2025. La commission animation-communication tient à le remercier chaleureusement pour ses nombreuses actions.



RÉFECTION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

En 2020, le conseil municipal définissait son plan d'investissement pour les 6 ans de mandat : la réfection de la cour de l'école finalisant les travaux envisagés.

Lors de l'élaboration du projet, les municipalités de Durningen et Kienheim ont désiré continuer la démarche environnementale entreprise à l'école lors de l'installation de l'isolation des salles de classes fin 2021. C'est pour cette raison qu'il a été décidé l'installation d'un bitume drainant malgré les 15% de surcoût.



Mais qu'est-ce que le bitume drainant ?

C'est un revêtement composé de granulats en sous-couche et d'un bitume servant de liant.

Cette solution présente une porosité de 20 à 30 %. Perméable, elle permet l'infiltration de l'eau qui ne stagne plus ; elle est écologique car l'eau s'infiltre dans le sol et pas dans les canalisations.

Elle est également antidérapante, idéale pour une cour d'école.

Mais cette solution a aussi des inconvénients: nettoyage plus fréquent (une fois l'année par balayage) et circulation d'engins lourds à éviter (tracteurs, camions).



LUC GINSZ : UN ÉLU DÉVOUÉ À LA COMMUNE

Luc, enfant du village a été élu en 1977 à l'âge de 26 ans. Il a passé 49 années au service de notre collectivité (trois mandats d'adjoint – 2 mandats de maire).

Que s'est-il passé depuis 1977

- * Création du lotissement « Huneberg ».
- * Construction d'une école intercommunale avec Durningen (50/50).
- * Réalisation d'une station d'épuration du type « lagune » naturelle, écologique.
- * Réalisation de deux courts de tennis dont un a été transformé en terrain de fitness.
- * Création du lotissement « La Pommeraie ».
- * Création d'un city-park avec Durningen (50/50).
- * Réalisation d'une salle des associations.
- * Réalisation d'un local technique avec un studio pour l'employé communal.
- * Transformation de la salle des associations en périscolaire financé par la Communauté des Communes.
- * Réalisation de deux aires de jeux.
- * Achat d'un tracteur collectivité avec lame de déneigement, épandeur de sel et broyeur financés avec les indemnités de maire et d'adjoints.
- * Restructuration des rues du village.

Au fil des mandats

- * Isolation extérieure et intérieure de l'école ainsi que la mise en led de l'éclairage extérieur et intérieur.
- * Renouvellement du chauffage avec installation de pompes à chaleur réversibles alimentées par des panneaux photovoltaïques.
- * Mise en led de l'éclairage public avec pilotage individuel à distance (gain = 50 % en énergie).
- * Réalisation de l'Aménagement Foncier (remembrement).
- * Réhabilitation de notre patrimoine religieux, nettoyage de l'église avec des drones, mise en valeur des stèles et reprise du mur d'enceinte (à venir au 1er semestre 2026).
- * Réfection de la cour de la maternelle avec du bitume drainant (écologique).
- * Réalisation d'un bassin de rétention (protection contre les inondations).
- * Tous ces investissements et travaux n'auraient pas eu lieu si nous n'avions pas pu bénéficier des aides de l'État, de la Région, de la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) et de la Communauté de Communes.

RELEVÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

17 janvier

M. le Maire informe le Conseil Municipal pour validation du plan de financement concernant les travaux de restauration du patrimoine religieux suivant : 16.070,71 € (aide espérée de la Collectivité européenne d'Alsace), 12 000,00 € (aide espérée de la Région), 16 070,71 € (aide espérée de l'État via la DETR), 10 000,00 € (Fonds de Solidarité de la Communauté de Communes Kochersberg/Ackerland), 2 000,00 € (Petit Patrimoine de la Communauté de Communes Kochersberg/Ackerland) et 56 141,42 € (fonds propres de la commune).

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires pour trouver les entreprises, étudier les propositions et signer tous les documents dans le cadre de la rénovation de la cour de l'école maternelle.

Mme Lucie DIERSTEIN, présidente de la commission 'animation', expose les points prévus pour cette année 2025 (KienheimAG ; Achat de décorations de Noël; 1er mai).

Mme Annia BERTRAND, présidente de la commission 'Âge d'Or', explique aux conseillers municipaux qu'une réflexion est menée autour de plusieurs projets : crêpes-party, fête des voisins, pique-nique géant.

Mme Sandrine RAFAEL, présidente de la commission 'École', informe les conseillers du passage du SDIS le 9 janvier dernier pour la visite de contrôle de l'école qui a lieu tous les cinq ans.

À la suite des difficultés pour les habitants de Kienheim de pratiquer le tennis en raison de la présence abusive de joueurs extérieurs à la commune, il est proposé d'acheter un portillon équipé d'un code.

Le conseil valide les projets de réalisation du blason, exécuté par Mme POSTIF, et du cadre en alu par Mr EIBEL.

21 mars

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le Compte Financier Unique 2024 et décide d'affecter les résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 comme suit :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la proposition de M. le Maire de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 suivantes :

	Investissement	Fonctionnement	Solde
Dépenses	343 486,45	300 395,33	
Recettes	242 456,63	428 861,64	
Résultat 2024	- 101 029,82	128 466,31	16 049,78
Report 2023	16 049,78	225 753,32	241 803,10
Résultat cumulé	- 84 980,04	354 219,63	269 239,59

Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti	Taxe Habitation
25,78	46,82	13,42

Le Budget Primitif 2025 (Fonctionnement : 651 869,29€ - Investissement : 468 301,09 €) est adopté à l'unanimité.

Mme Sandrine RAFAEL, présidente de la commission 'École', informe le conseil municipal qu'un conseil d'école a eu lieu le mardi 11 mars 2025. 94 élèves sont prévus à la rentrée dont 14 élèves en petite section, 8 en moyenne section, 16 en grande section et 14 au CP. Les évaluations de la mi-CP ont eu lieu et ne remontent pas de résultats alarmants. Tous les exercices de sécurité ont été réalisés sans encombre.

Mme Lucie DIERSTEIN, présidente de la commission 'animation', informe les conseillers municipaux que la préparation du marché du 1er mai est en cours (18 participants enregistrés pour l'instant mais il manque encore un charcutier et un fromager ; une demande concernant des épices et des miels exotiques a été refusée car elle ne concerne pas de produits du terroir).

Mme Annia BERTRAND, présidente de la commission 'Âge d'Or', informe le conseil municipal qu'il y a une belle participation aux différentes sorties et qu'une marche est organisée tous les derniers jeudis du mois et rassemble 5 à 6 marcheurs à chaque édition.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion avec la mairie de Durningen a eu lieu début mars concernant le projet d'une piste cyclable partagée inscrite au programme de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland d'ici 2027, que les consultations concernant les ouvrages de retenue d'eau (orages) de Kienheim et Reitwiller vont débiter d'ici le milieu de l'année et que le conseil communautaire des jeunes organise une marche verte le samedi 5 avril 2025.

23 mai

M. le Maire fait le point sur le choix d'un bitume drainant pour la réfection de la cour de l'école maternelle. L'entreprise WICKER a été retenue pour un montant estimé à 61 812 euros TTC.

M. le Maire informe de la décision par l'ES de l'installation d'un coffret électrique à l'extérieur du bâtiment pour assurer l'arrêt de l'installation en cas d'urgence pour un coût de 3.358 euros TTC.

Concernant l'éclairage public, un nouveau système d'alimentation électrique de l'église et l'installation d'un lampadaire sur la façade des époux WOLFF Bernard (avec leur accord) sont prévus.

Suite à l'absence prévue d'une ATSEM pour des raisons médicales, M. le Maire propose le recrutement d'un agent qualifié en CDD transformable en CDI.

Concernant les travaux de réalisation de l'ouvrage anti-inondation à Reitwiller, M. le Maire souhaite qu'un constat d'huissier soit réalisé sur la partie touchant le ban de Kienheim afin de noter l'état actuel des chemins de l'Association Foncière. À la fin des travaux, un constat pourra être refait si d'éventuelles dégradations suite au passage d'engins ont été remarquées.

M. le Maire informe les conseillers que des travaux auront lieu prochainement concernant la rénovation du système de distribution d'eau potable dans le lotissement Huneberg. Les propriétaires concernés seront informés.

M. le Maire annonce l'octroi d'une subvention de 2 000 € provenant des fonds du « petit patrimoine » de la Communauté de Communes concernant la remise en état des stèles de l'ancien cimetière.

Mme Sandrine RAFAEL, présidente de la commission 'École', informe le conseil municipal de la répartition de nombre d'enfants admis à l'école : 60 enfants venant de Durningen et 30 enfants venant de Kienheim. Elle dresse également un bilan financier pour l'école : fonctionnement (100 205 €) et investissement (150 382 € : remplacement d'une fenêtre, changement du système d'alarme et installation de panneaux photovoltaïques).

20 juin

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, l'engagement d'agents contractuels à temps complet ou à temps non complet, pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels.

Le conseil municipal examine le plan des travaux qui seront faits par l'entreprise WICKER le 8 juillet prochain.

Mme Annia BERTRAND, présidente de la commission 'Âge d'Or', remercie la commune pour la soirée pique-nique organisée dans le lotissement Huneberg le samedi 14 juin dernier et particulièrement l'ASCSDK pour les bancs et tables.

26 septembre

M. le Maire informe le CM qu'au mois d'octobre, une nouvelle conduite d'eau sera mise en place rue Huneberg entre l'intersection de la famille « ARENZ » et le virage de la famille « HUMBRECHT ».

M. le Maire explique le coût de la réfection de la cour de l'école maternelle (65.796 euros TTC).

M. le Maire informe que les travaux de raccordement des panneaux photovoltaïques de l'étable « KNAB » jusqu'au transformateur au niveau « ROECKEL » seront réalisés le long du chemin Hohlgass à partir d'octobre.

M. Olivier COURSON, adjoint au maire, a assisté à une présentation des directives électorales faite par un cabinet d'avocats. Il en ressort que, depuis le 1er septembre 2025, nous sommes en période pré-électorale, d'où la nécessité de garder une certaine neutralité au niveau des communications émanant de la mairie.

14 novembre

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager les travaux de réfection du mur d'enceinte de l'église (montant : 20.590,72 € TTC) et à solliciter l'aide de la Région Grand Est.

M. le Maire informe le conseil municipal de la présence d'une population importante de pigeons entre la rue de la Fontaine et la rue du Milieu. Afin de remédier à cela, la commune a contacté une entreprise afin de les capturer à l'aide de caisses avec appâts (montant : 1 700 €). Cette capture s'étalera sur 8 semaines mais le résultat n'est pas garanti. Par ailleurs, une autopsie d'un pigeon mort réalisé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) ne montre aucun signe de maladie contagieuse.

Mme Lucie DIERSTEIN, présidente de la commission 'animations', informe les conseillers de la mise en place des décors de Noël et tient à remercier M. Jean-Paul SIMON pour la confection du village de Noël en bois.

Mme Sandrine RAFAEL, présidente de la commission 'École', informe les conseillers municipaux qu'une réunion a eu lieu concernant l'utilisation de la salle d'évolution pour accueillir le périscolaire à midi. Cette proposition n'a pu être retenue.

M. le Maire informe d'un projet d'étude, par la Communauté de Communes, concernant la vidéo surveillance dans les villages. La majorité des conseillers municipaux de Kienheim est également favorable à cette étude.

Suite à un écoulement d'eau impasse des Prés, un sourcier a été contacté afin d'étudier cette résurgence.

M. le Maire informe du nouveau contrat avec l'Électricité de Strasbourg : 0.16 €/kW à 0.08 €/kW pour trois ans.



À NE PAS MANQUER EN 2026



1^{er} MAI

10^{ème} édition du marché de printemps et du terroir



ASCSDK

☞ **14 MARS** : Cavalcade de carnaval à Durningen

☞ **28 MARS** : Les notes de Rio—soirée concerts (20h salle de Durningen)

☞ **1^{er} MAI** : Journée « Tartes flambées » à la ferme KNAB

☞ **30 MAI** : Concerts d'été à la ferme KNAB

☞ **30 Août** : Tournoi de volley

☞ **11 OCTOBRE** : Circuit touristique automobile à la découverte de notre région

☞ **28 NOVEMBRE** : Marché de Noël à la ferme KNAB

☞ **5 DÉCEMBRE** : St Nicolas, financé par les communes de Kienheim et Durningen



27 JUIN

Kermesse de l'école

3 OCTOBRE

Les foulées roses - Furdenheim



ÉTAT CIVIL

Félicitations aux jeunes mariés

Anne KAPPES & Julien PLESSY (12 juillet) ; Imelda HUTTIN & Alain KNAB (9 août)

Nous ont quittés cette année :

Marie-Antoinette FUSSLER (née MEYER), le 16 juillet ; Anne-Marie LANGLOIS (née STEINMETZ), le 19 juillet ; Naïm KARAM, le 4 août ; Jean-Claude DOSSMANN, le 18 octobre ; Evelyne GROB (née PELTE), le 11 novembre ; Cécile GOYER (née PHILIPPS), le 16 novembre ; Michel MAGNUS, le 24 novembre
Nous adressons nos sincères condoléances et chaleureuses pensées aux familles endeuillées.

RETROUVEZ-NOUS SUR



IntraMuros

Comité de rédaction : M. Bianchi, O. Courson, L. Dierstein, L. Fachinger, L. Ginsz, T. Kistner et A. Knab

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30

6, rue de l'Église 67270 Kienheim

☎ : 03 88 69 60 38

✉ : mairie.kienheim@wanadoo.fr